



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CAISSE DES ECOLES DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres en exercice :
25

Nombre de membres présents : 17

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de membres absents : 8

Extrait du Registre des Délibérations
du Comité de la Caisse des écoles
Séance du 17 décembre 2020

OBJET :

DE-CDE-20-12-1-4) PROPOSITION DU BAREME DES COTISATIONS 2021
DES ADHERENTS A PRESENTER A L'ASSEMBLEE GENERALE

L'an deux mille vingt, le jeudi dix-sept décembre à dix-neuf heures
trente,

Le Comité de la Caisse des écoles de Vincennes, dûment convoqué par
Madame la Présidente le jeudi 10 décembre 2020, s'est réuni au lieu ordinaire
de ses séances, sous la présidence de M. PITAVY, Vice-Président.

Présents : M. PITAVY, M. BEUZELIN, Mme SÉGURET, M. TOURNE, Mme ODDON,
Mme SERVIAN, M. MOULY, Mme RUFFENACH, M. CHARDON, M. RIBET,
Mme VERMANT, Mme BOILOT, Mme FOURNIER, M. GOURBESVILLE,
Mme THIRIET, M. MESNARD, Mme BIDAULT.

Excusés : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme GREINER, M. CAMELOT, M. BEAUFRÈRE,
M. LOUVIGNÉ, Mme MARIONNEAU LAGRANGE, M. MARCILLY, Mme DERAY .

Le Comité,

Vu les statuts de la Caisse des écoles ;

Considérant la nécessité de fixer le barème des cotisations 2021 ;

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : Adopte les tarifs des cotisations applicables à compter du 1^{er} janvier 2021 suivants :

- Membres Souscripteurs (Actifs)	:	18,50 €
- Membres Bienfaiteurs	:	36,00 €
- Membres Donateurs	:	67,00 €
- Membres Perpétuels	:	268,00 €

Charlotte LIBERT-ALBANEL
Présidente

Signé